

SÉLECTIF RÉGIONAL DE COURSE EN LIGNE DE NAGE EN EAU VIVE

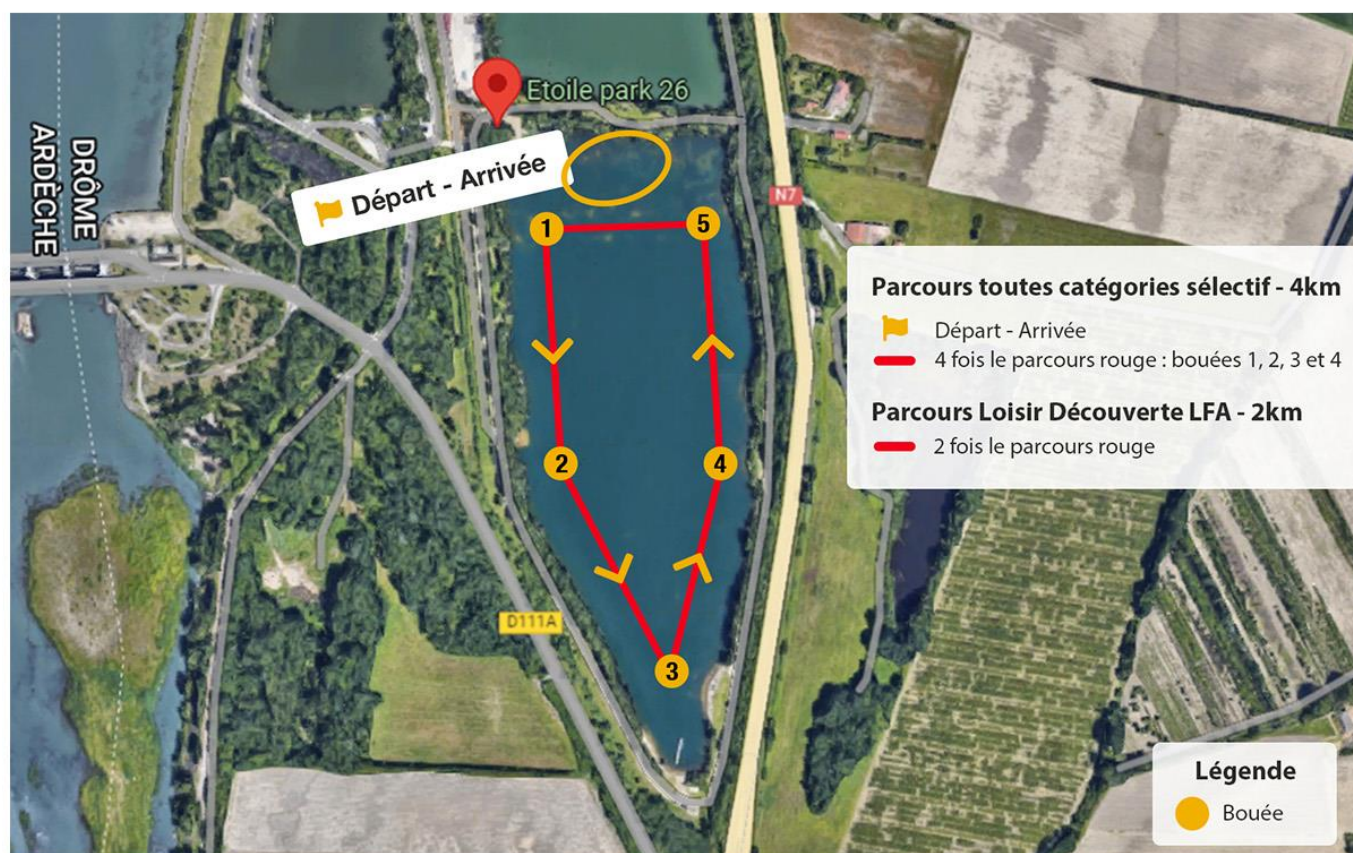
SÉLECTIF RÉGIONAL 2023

DIMANCHE
9 OCTOBRE 2022

- BASE NATURE LAC ÉTOILE
- SÉLECTIF DE COURSE EN LIGNE :
 - 4 tours - 4 km
- PARCOURS LOISIR DÉCOUVERTE :
 - NAP & NEV : 2 tours - 2 km



Parcours toutes catégories :



Plan d'accès :



SÉLECTIF RÉGIONAL DE NAGE EN EAU VIVE DE COURSE EN LIGNE 2023

Le 9 octobre 2022

Base Nature Lac Etoile

Parcours sélectif NEV toute catégorie : 4 Km

Parcours Loisir découverte LFA (NAP,NEV) : 2 km

La commission NEV Régional AURA et le CODEP 26-07 ont le plaisir de vous accueillir à **la base nature du Lac Etoile** pour le sélectif régional de Course en ligne 2023 .

Nous vous proposons aussi de découvrir l'activité NEV et NAP sur un parcours de 2km, inscrivez-vous nous vous attendons nombreux. Les 3 premiers NAP ou NEV (Homme et femme) seront récompensés.

COMITE D'ORGANISATION

Organisateur de la manifestation : Jean-Pascal Labatut

Responsable de l'organisation : Françoise Grand

Juge de départ : Françoise Grand

Juge d'arrivée / chronométrateur : Françoise Grand, Prunier Patrick

Contrôleur matériel compétiteur : 1

Délégué fédéral : Olivier David

Escort femmes :

[Présente sur la compétition](#)

Escort hommes :

[Présent sur la compétition](#)

COMITE DE COURSE

Directeur de course : Olivier David

Responsable sécurité : Nicolas Jal

Responsable du chronométrage : Sebastien Grand

Responsable des Juges : Olivier David

Responsable informatique : Lucie Grand

COMITE DE COMPETITION

Président de la CR NEV AURA : Thibault Grand

Organisateur de la manifestation : Jean-Pascal Labatut

Directeur de course : Olivier David

Représentant des compétiteurs : élu le jour de la compétition

SÉLECTIF RÉGIONAL DE NAGE EN EAU VIVE DE COURSE EN LIGNE 2023

Le 9 octobre 2022

Base Nature Lac Etoile

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

La sélection des compétiteurs pour le championnat de France sera faite en fonction de la « Grille de sélection » de la CN-NEV.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (I-II). Ils en assument la responsabilité. Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2022-2023 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.

- **Un Certificat médical d'Absence de Contre-indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 3 ans, avec l'attestation de renseignement du questionnaire de santé pour la saison 2022-2023.**

- Les autorisations parentales si le nageur est mineur (formulaire joint) et pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage.(formulaire joint).

Disposition particulière COVID19 :

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorités de Santé Publique. N'oublions pas d'appliquer les gestes barrières.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).

Équipement :

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.

Les palmes en fibre sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Le comité d'organisation pourra :

- modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom	:	Françoise Grand
Adresse	:	80 impasse de la Marauque 38780 EYZIN PINET
Téléphone	:	06 45 91 85 83
Mail	:	m.francoise.grand@wanadoo.fr

BASE NATURE LAC ETOILE

HEBERGEMENTS :

-Ibis hôtel Lorient Le Pouzin :

155 route de Lorient Le Pouzin. (Sortie autoroute Lorient :16) .

Hotel au bord du Rhône (20mn du lac).04 75 60 37 85 . H7408@accor.com

-Avec la licence nous avons le tarif sport :

-Ibis Budget : 40€ la chambre 1, 2 ou 3 personnes

-Ibis : 50€ la chambre 1, 2 personnes

-Camping La Gare des Amis :

115 route de La Gare 07360 Saint Fortunat sur Eyrieux

04 75 65 22 80 . lagaredesamis@free.fr

-Camping Les Deux Rives à Charmes sur Rhône :

Camping municipal. Uniquement des emplacements

SÉLECTIF RÉGIONAL DE NAGE EN EAU VIVE DE COURSE EN LIGNE 2023

Le 9 Octobre 2022

Base Nature lac étoile

Parcours sélectif : 4km

Parcours Loisir : 2km

DIMANCHE 9 Octobre 2022

- | | |
|-----------------|---|
| De 08h à 9h45 : | Confirmation des inscriptions au PC course et
à La Guinguette de l'Etoile Park 26.(à l'entrée de la base nature) |
| 10 h15 : | Briefing et Remise des dossards. (A la Guinguette) |
| 10 h30 : | Départ NEV |
| 10 h35 : | Départ Loisir |
| 12h -12h30 : | Arrivée prévue. |
| 13h00 : | Proclamation des résultats et remise des prix à la
Guinguette de l'Etoile Park 26
Suivie : <ul style="list-style-type: none">○ D'un vin d'honneur.○ Possibilité de manger sur place. (la guinguette propose un repas, voir la fiche d'inscription) |

INSCRIPTION COMPÉTITION

Désignation
ÉPREUVE *Date – Lieu*

Sélectif Régional course en ligne – Saison 2023
9/10/2022 – Base nature Lac Etoile

COORDONNÉES CLUB

NOM

n° d'affiliation

coordonnées (adresse, téléphone)

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV NAP

NOM

tél.

E-mail

Signature

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	
1					☐
2					☐
3					☐
4					☐
5					☐
6					☐
7					☐
8					☐
9					☐
10					☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10 €** x = **€ (8 € pour les enfants)**
à l'ordre de : FFESSM avant le : 01 octobre 2022

Fiche à renvoyer à : Françoise Grand
Adresse : 80 impasse de la Marauque
38780 EYZIN PINET

e-mail : m.francoise.grand @wanadoo.fr tél : 06 45 91 85 83

INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	<i>Désignation</i> Date – Lieu	Parcours Loisir Découverte – Saison 2023 9/10/2022 – Base nature Lac Etoile	
COORDONNÉES CLUB NOM <i>n° d'affiliation</i> <i>coordonnées (adresse, téléphone)</i> 	CACHET CLUB 	RESPONSABLE NEV NAP NOM tél. E-mail <i>Signature</i>	

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	
1					↓ ☐
2					☐
3					☐
4					☐
5					☐
6					☐
7					☐
8					☐
9					☐
10					☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10 €** x = € (8 € pour les enfants)
à l'ordre de : FFESSM avant le : 01 octobre 2022

Fiche à renvoyer à : Françoise Grand e-mail : m.francoise.grand @wanadoo.fr tél : 06 45 91 85 83
Adresse : 80 impasse de la Marauque
38780 EYZIN PINET

**AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE
INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS**

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de : Prénom : nom : Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage. Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

() Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en eau vive

Type : course en ligne classe 1-2

Genre de la manifestation : Sélectif régional de course en ligne 2023

Lieu : Base Nature Lac Etoile

Date : 9 octobre 2023

Je soussigné(e) Monsieur Madame

.Née(e) le / / à.....

Domicilié au

Agissant en qualité de ☐ Père ☐ Mère ☐ Responsable légal ou tuteur Autorise ☐ Mon fils ☐ Ma fille ☐ L'enfant

Né(e) le / à.....

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur. Cette autorisation est valable du : Au

Fait à

:

le :

Signature

Inscription au repas

Lieu : Base Nature Lac Etoile

La Guinguette Etoile Park 26

Date : 9/10/2022

Prix 12 euros par personne.

Chèque à l'ordre de FFESSM AURA.

**A joindre avec la fiche
d'inscription**

Club :

	NOMS	Prénoms	N° de Téléphone
1			
2			
3			
4			
5			
6			

